

Image not found or type unknown



Nationalité française par décret

Par **khalil999**, le **29/06/2023** à **16:55**

Bonjour,

Je suis étudiant en France depuis 2017, j'ai effectué un licence et puis en 2020 un master qui a été obtenu en 2022. Actuellement j'ai changé de statut en salarié car je travaille mais je commence en septembre 2023 une thèse de 3 ans et je me demande est ce que je peux postuler à la nationalité Française dans mon cas ?

Merci d'avance

Cordialement,

Par **youris**, le **29/06/2023** à **17:07**

bonjour,

si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez consulter ce lien, à priori, votre demande est recevable :

[naturalisation par décret](#)

salutations